

**déclaration de candidature – élections législatives 1<sup>er</sup> tour de scrutin -**

mise à jour le 2 mai 2022

**Qui doit déposer une déclaration de candidature ?,**

**Le candidat  
Son suppléant (remplaçant)**

**Aucune autre personne ne peut venir déposer la candidature.**

**Quels documents produire ?**

✧ **Par le candidat :**

- 2 exemplaires du formulaire «Cerfa» n°16110\*02

**signature manuscrite impérative du formulaire par le candidat**

- copie justificatif d'identité avec photographie

- preuve de la qualité d'électeur :

attestation d'inscription sur les listes électorales datant de moins de 30 jours

ou

copie décision de justice ordonnant l'inscription sur une liste électorale

ou

document prouvant la nationalité française et bulletin n°3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois pour établir la jouissance des droits civils et politiques

- 2 déclarations de rattachement à un parti ou groupement politique en vue :

1 de bénéficiaire du dispositif de financement public

1 d'accéder à la campagne audiovisuelles

✧ **Par le remplaçant :**

- acceptation écrite de la qualité de remplaçant : formulaire proposé par le ministère de l'intérieur

**attention le remplaçant doit apposer au bas du formulaire la mention manuscrite suivante : la présente signature marque mon consentement à être remplaçant(e) de Monsieur (Madame) NOM – PRENOM , candidat (e) à l'élection à l'Assemblée nationale.**

- mêmes pièces justificatives que le candidat titulaire

**Quand déposer sa candidature pour le 1<sup>er</sup> tour. ?**

**Du lundi 16 mai 2022 au jeudi 19 mai 2022 de 9 h30 à 11h30 et de 14 30 à 16 h**

**Le vendredi 20 mai 2022 de 9h30 à 11h 30 et de 15 h à 18 h**

**Où déposer sa candidature ?**

A la préfecture, à Rodez site Foch, salle Dupiech. Accès par la place Foch

**Dépôt en présentiel : aucun autre mode de déclaration de candidature, notamment par voie postale, par télécopie ou par messagerie électronique n'est admis.**

Pour éviter les attentes, il sera possible de prendre rendez-vous en ligne sur le site Internet de la Préfecture

**Les liens utiles**

[www.aveyron.gouv.fr](http://www.aveyron.gouv.fr)

onglet politiques publiques

rubrique Élections/élections législatives 2022